

11^{ème} Réunion Régionale Africaine
Addis Abeba

Note d'information

Séances parallèle II : S'attaquer au VIH/SIDA dans le monde du travail

Jeudi 26 Avril

10h00 – 12h00

Introduction

L'Afrique, dans les efforts de l'OIT/SIDA, constitue une priorité : plus que dans toute autre région du monde, le VIH/SIDA affecte les dimensions sociales et économiques de la vie en Afrique, du village au secteur public, et de ses populations – en particulier les femmes et les filles. La perte des travailleurs qualifiés et expérimentés réduit la productivité et entraîne une hausse des coûts relatifs à l'épidémie, des coûts de l'assurance santé à ceux de substitution, freine les entreprises – conséquences comprenant la chute des profits et la fermeture des entreprises, la réduction des recettes fiscales, et moins d'investissement. Les gens perdent leur santé et leurs moyens de subsistance ; les enfants et les grand-mères deviennent responsables d'eux-mêmes et doivent gagner leur vie.

L'impact sur l'emploi et le travail est même plus dur, plus pénible pour les petites entreprises et l'économie informelle – sources de travail pour la plupart de femmes et d'hommes dans les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires. Presque invariablement, les travailleurs du secteur informel n'ont ni assurance santé, ni accès aux structures médicales dans leurs lieux de service, et dépendent, pour leurs moyens de subsistance, presque entièrement de leur travail et de leurs qualifications.

Dans ce contexte, l'OIT – à travers son approche tripartite – a un rôle vital à jouer, rassemblant les organisations patronales et les syndicats des travailleurs, les gouvernements et leurs autorités et d'autres associations compétentes, leur permettant de définir et de gérer une réponse globale au VIH/SIDA, réponse intégrée dans l'appui élargi des NU aux réponses nationales. Grâce à la mise directement à leur disposition de programmes et de services, aussi bien que de l'information et de consultations, le lieu de travail contribue de manière significative à la réalisation de l'Accès universel à la prévention, au traitement, au soin et au soutien – but approuvé par l'Assemblée générale des nations unies le 23 décembre 2005¹

¹ UNAIDS et ses collaborateurs ont été, donc, sollicités d'assister à « faciliter le processus d'amélioration de systèmes de prévention, traitement, soin et soutien, réclamée par les pays participant, pour accéder à l'objectif de soins universelles pour tous ceux qu'ont besoin, d'ici 2010 »

L'approche de l'OIT :

- Intégrer le VIH/SIDA dans les Programmes nationaux en faveur du travail décent (PNTD), en intégrant la question dans les structures et programmes existant dans le monde du travail, tels la formation à l'apprentissage ou la sécurité et la santé du travail.
- Obtenir l'engagement, mobiliser les réseaux et les ressources de ses membres, et appuyer leur capacité à agir efficacement et durablement.
- Aider à la mise en place de programmes globaux pour les lieux de travail et d'un environnement juridique favorable, en insistant sur la défense des droits et l'interdiction de la discrimination.
- S'impliquer dans l'économie et les initiatives informelles pour promouvoir les opportunités de travail pour ceux infectés et affectés par le VIH.

Objectifs

Cette session devra donner un aperçu général et une mise à jour de l'œuvre de l'OIT face au VIH/SIDA en Afrique et montrer comment l'Accès universel peut s'étendre aux peuples à travers des actions menées dans les lieux de travail.

Questions et défis majeurs

Principaux domaines d'action de l'OIT

- i) **Renforcement du cadre de politique juridique en vue d'agir sur le VIH/SIDA dans le monde du travail :**
 - Lois et politiques nationales favorables développées grâce à l'appui de l'OIT dans 12 pays en Afrique (ex : la Politique nationale relative au VIH/SIDA et le monde du travail au Bénin, 2005 ; Le Code du Travail du Lesotho (Acte relatif à l'Amendement), 2006).
 - Directives spécifiques par secteur, dont une sur le lieu de travail pour le secteur de l'éducation en Afrique du Sud (avec l'UNESCO), et le secteur de la santé (avec l'OMS), l'harmonisation et les directives transfrontalières pour le secteur du transport.

Message clé : le cadre juridique et de politique promeut et appuie l'action effective dans le lieu de travail, et fournit un cadre réglementaire pour les réponses au VIH/SIDA.

Les défis comprennent la mise en application de la loi et la mise en œuvre de la politique dans le lieu de travail, en particulier face à la stigmatisation et à la discrimination persistantes – ce contexte se prête à la discussion d'une nouvelle norme internationale de travail sur le VIH/SIDA.

ii) **Intégration du VIH/SIDA dans les structures du monde du travail :**

- Formation des juges du travail et des fonctionnaires du tribunal industriel sur la non discrimination et le VIH/SIDA (Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, RDC, Ethiopie, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Nigeria, Afrique du Sud, Togo et Zimbabwe).
- Formation des inspecteurs de travail et d'entreprises eu égard au VIH/SIDA (Ouganda, Kenya, Tanzanie, Lesotho, Swaziland, Bénin, Ghana et Botswana).
- Intégration du VIH/SIDA dans la formation professionnelle et les apprentissages des jeunes gens.
- Formation de type Commence ton Business (CTB) en Zambie pour les travailleurs vivant avec e VIH.

Message clé : chaque aspect de l'agenda du travail décent mène à une composante sur le VIH et les mécanismes des lieux de travail appuient la mise en application au niveau du lieu de travail et au niveau national pour garantir la santé du travail et la sûreté ainsi que le respect des droits du travail.

Défi : Faire du VIH partie intégrante de l'agenda, non pas un additif, et montrer que des réponses efficaces au VIH renforcent le travail décent, et vice-versa.

iii) **Etendre l'action menée dans les lieux de travail contre le VIH/SIDA: faire des lieux de travail des centres de l'espoir**

- Activités dans 23 pays pour promouvoir et appuyer des programmes globaux pour lieux de travail visant à lutter contre la stigmatisation et la discrimination, basées sur le Code des pratiques de l'OIT, et à progresser vers l'Accès universel, et près de 300 entreprises reçoivent l'aide directe des projets de l'OIT.
- Mesures pour les lieux de travail définies grâce à des efforts conjoints des employeurs et des employés dans 11 pays d'Afrique (ex : Kariba Minerals et York Farm en Zambie, Finlays Tea en Ouganda, l'entreprise Swaziland Mining, la Société d'Electricité du Lesotho).
- Plus de 1000 pairs éducateurs formés.

Messages clés : les programmes destinés au lieu de travail devraient tenir compte du genre, protéger les droits, encourager « connais ton état » et comprendre la prévention, le soin et le traitement (directement ou à travers l'information et la consultation) ; et l'action efficace sur le lieu de travail est le résultat de la collaboration entre la direction et les travailleurs.

Défis : renforcer et étendre les réponses du lieu de travail de telle sorte que la majorité des travailleurs et des employeurs ainsi que leurs familles et leurs communautés aient accès aux services dont ils ont besoin ; supprimer l'inégalité de genre, en particulier en ce qui concerne l'éducation et les opportunités de travail, afin d'habiliter les femmes face à une épidémie de plus en plus féminisée.

iv) Du lieu de travail à la communauté et à l'économie informelle

- Renforcement des capacités des membres d'entreprises coopératives en Ethiopie avec 70 entreprises fédérées en cinq coopératives syndicales – 52,8 % des membres formés, en plus des leaders de coopératives, des administrateurs et des pairs éducateurs.
- Projet innovateur pour mobiliser les organisations de l'économie informelle et renforcer les capacités, ciblant les coopératives, les petites et moyennes entreprises (PME) et les organisations communautaires (OC). Trois types d'activités : production et utilisation d'un petit matériel de connaissance et d'apprentissage ; formation des formateurs, des pairs éducateurs et des activistes ; projets pilotes pour les coopératives, les PME et les OC concernant la lutte contre le VIH/SIDA et l'exclusion sociale.

Message clé : les programmes sur le VIH/SIDA doivent utiliser toutes les portes d'entrée dans l'économie informelle, y compris les associations du secteur informel, les coopératives, les services de développement des affaires, la chaîne d'approvisionnement et les programmes sociaux pour la protection.

Défi : Elaborer des réponses intégrées à l'économie informelle et impliquer les entreprises informelles ainsi que les travailleurs du secteur informel – en particulier les femmes exploitantes – dans les principales structures et procédures relatives au VIH.

Questions pour susciter le débat

- Comment rendre les interventions relatives au VIH/SIDA plus efficaces dans leur objectif qui est d'atteindre l'économie informelle et de répondre aux besoins des jeunes gens ?
- Comment faire du lieu de travail une force favorable à l'égalité de genre et à l'habilitation des femmes ?
- Quel est le rôle d'une norme internationale de travail lorsqu'elle véhicule la réponse au VIH/SIDA dans le monde ?